

Assemblée Générale ordinaire du Comité Départemental de la Sarthe

Le 20 novembre 2016 à Spay

Accueil du Président

Messieurs les élus, Chères Présidentes, Présidents, et Amis Cyclos

Merci à tous d'être venus aujourd'hui, dans cette belle salle que nous offre la commune de Spay, pour notre Assemblée générale annuelle.

Merci au club de Spay pour son accueil et l'organisation de cette journée, qui se veut enrichissante et conviviale.

Ces remerciements s'adressent également à Monsieur Jean Yves AVIGNON, Maire de la commune de Spay, à Madame Anne-Marie FRANCOIS, Présidente de la Ligue des Pays de la Loire, à Monsieur BRUGGER René du CDOS, d'être parmi nous aujourd'hui et de contribuer à la réussite de cette AG.

Sont excusés :

Monsieur Gérard Hamon, de la Fédération Française de Cyclotourisme

Monsieur GRELIER, Président de la communauté de communes

Madame Véronique RIVRON et Monsieur Nicolas GLINCHE du Conseil départemental,

Monsieur Gérard GALPIN en charge des sports du Conseil départemental

Madame Sandrine RABAUD de la Direction Départemental de la Cohésion Sociale,

Madame Sylvie LE DREAU de Sarthe développement

Madame Delphine DELAHAYE conseillère départementale

Daniel CADIEU, Président du club de SPAY, fait un bref historique de son club et de ses activités, et exprime son plaisir d'accueillir l'Assemblée Générale du Codep

RAPPEL ORDRE DU JOUR ET HORAIRE

8h : Accueil des participants

*8h 30 : **Assemblée Générale Ordinaire :***

Rapport moral par le président

Rapports des commissions

Rapport du trésorier

Rapport des vérificateurs aux comptes

Adoption des rapports et décisions

Questions diverses

Election des membres du Comité Directeur pour l'olympiade 2017-2020.

10h10 : Pause

10h30 Présentation du budget prévisionnel pour 2017

Résultat du concours photos et des challenges

Remise des récompenses

Allocutions des personnalités

Résultat des votes - nomination du Président

Clôture de l'Assemblée Générale

Pot de l'amitié offert par le club de Spay

Nombre de clubs présents 31: ou représentés:2 Egalement présent Monsieur Georges Lebesle, représentant les membres individuels.

6 clubs absents : ASCA (excusé), CYCLOTOURISTES LUDOIS, MALICORNE SUR SARTHE, TOURISME ET AVENTURE VTT, VERNEIL LE CHETIF, AFV.

Le quorum étant atteint l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Les trois volontaires pour le dépouillement des votes sont :

Messieurs : Alain LEPINAY, Yves COUTARD.

Madame : Martine POIGNANT

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

RAPPORT MORAL : Gérard LESOURD

Mesdames et Messieurs, cyclotouristes.

Fin d'olympiade, fin de mandat, c'est l'heure des bilans et des changements à la tête du comité départemental de cyclotourisme. Les 8 ans de présidence m'ont permis de rencontrer beaucoup de personnes, en particulier les décideurs départementaux, les acteurs fédéraux que sont la fédération, la ligue et vous tous, les clubs du département. Je ne manquerai pas d'associer à ces travaux, les 11 élus et 16 membres des commissions actuels du comité, dont la plupart ont effectué les deux olympiades. Chacun y avait trouvé sa place.

Je pense que nous avons tous ensemble fait le maximum pour bien vous représenter et faire connaître le cyclotourisme auprès d'un plus grand nombre d'acteurs du monde associatif et autre. Un objectif n'a pas été atteint. Nous n'avons pas pu assurer un développement plus ambitieux avec l'emploi d'un salarié. Ce fut un essai non transformé qui nous a beaucoup chagriné par son dénouement, malgré de gros efforts des membres du bureau pour une bonne intégration. Le regret également que les clubs ne s'ouvrent pas davantage à un plus large public. Les cyclo- découverte, les conventions de pré-accueil, la fête du vélo, sont des animations axées sur l'accueil de nouveaux pratiquants, mais ne sont pas dans les objectifs actuels des clubs. Aujourd'hui le sport santé est largement pris en considération par l'ensemble des pouvoirs publics.. L'accueil dans les clubs, d'enfants, de parents et de vététistes est à privilégier car représentant une population jeunes qui rajeunira les structures de vos clubs. C'est possible, j'en ai fait personnellement l'expérience.

Les candidats à l'élection de ce jour ne sont pas nombreux. Il m'apparaît logique que les plus gros clubs assurent une représentation départementale. Il ne serait pas normal d'appartenir à une structure, d'en profiter et de ne pas faire le maximum pour la faire vivre. Le Codep est l'interlocuteur et le garant des directives de la fédération et est là pour vous soutenir dans toutes vos démarches. Je souhaite que certains d'entre vous prennent conscience de ce fait et rejoignent le comité directeur, soit ce jour, soit dans un avenir proche.

Le rapport d'activité de chaque commission vous donnera un aperçu des actions que le comité a réalisées pendant cette année et au cours de cette olympiade. Mais la réunion de ce jour doit plutôt être dirigée vers l'avenir et non sur le passé. L'enjeu aujourd'hui est la définition des objectifs futurs avec une nouvelle équipe, dynamique, et avec de nouvelles idées. C'est pourquoi nous vous présenterons que brièvement les actions de l'année, vous pourrez consulter le bilan de chaque commission sur le document qui vous est remis.

Merci aux collectivités, Cohésion Sociale, Conseil départemental, CDOS, qui sont attentifs à nos efforts et nous soutiennent dans nos actions. Espérant le maintien de ce relationnel dans le futur plan de développement.

RAPPORT DU SECRETAIRE: Daniel VERDON

		Total	Hommes	Femmes
2016	Route+VTT	2024	1601	423
2015	Route+VTT	2009	1603	406

Variation 2016-2015

En 2016 le nombre de clubs sarthois affiliés à la FFCT est resté identique : soit 39 clubs

L'effectif a légèrement augmenté +0.75%.

Le nombre de licenciés est passé de 2009 en 2015 à 2024 en 2016(+15)

Résultante de 167 nouveaux licenciés enregistrés en 2016 et le départ de 152 licenciés.

La progression du nombre de féminines a été de **4.2% (+17)** et celle des hommes est restée stable (-2 licenciés)

A ce jour, les féminines représentent 20,9% des licenciés. (Dans la moyenne nationale 20%)

On compte 155 jeunes de – 18 ans dont 21 féminines (13.5% de l'effectif jeunes)

On comptait (139 jeunes en 2015 soit une progression en 2016 de +16 soit : 11,5%)

128 d'entre eux sont répartis dans **5** écoles de cyclotourisme et **3** PAJ.

Ecoles : Sillé-Le-Guillaume (32)

Lhomme (2)

SOM Cyclo VTT (39)

Verneil-Le-Chétif (34)

Téloché (7)

PAJ : Yvré l'Evêque (1)

Mamers (2)

La Flèche (11)

Membres Individuels :

Les membres individuels sont au nombre de 25 dont 5 féminines (29 en 2015)

Effectifs par tranches d'âges H + F 2016:

0 à 20 ans :..... 163 8% de l'effectif total 2016

21 à 40 ans :.... 105 5.2% de l'effectif total 2016

41 à 60 ans :.... 667 33.0% de l'effectif total 2016

>60 ans :..... 1089 53.8% de l'effectif total 2016
(50.7% en 2015)

La moyenne d'âge augmente malgré l'arrivée de nouveaux jeunes: plus de la moitié de l'effectif est âgé de plus de 60ans.

Revue Cyclotourisme : 197 abonnements en 2016 (208 abonnements en 2015) (11numéros/an)
9.7% des licenciés.

Réunions du codep72 en 2016 :

Réunions du Comité Directeur : 5

Réunions du bureau : 2

RAPPORTS D'ACTIVITE

Le bilan des activités est présenté par chaque responsable de commission.

ORGANISATIONS :

- **Challenge départemental :** Reconduit chaque année le Challenge fonctionne bien, cette année 135 féminines ont participé aux différentes randonnées sarthoises, routes et VTT.
- **Conférence « Sport-santé » à Chalonnes le 9 janvier 2016 :**
La commission formation de la Ligue organisait un après-midi de formation « sport-santé » réservé aux participantes de « Toutes à vélo à Strasbourg » animée par Daniel JACOB, instructeur fédéral. Succès total ! 250 inscrites dont 29 sarthoises. Fortes de tous ces conseils, nos féminines ont pu améliorer leur performance pour être prête pour la grande aventure.
- **Stage mécanique à Teloché le 16 avril :**
Une vingtaine de femmes ont participé à ce stage qui leur était réservé – Journée conviviale et instructive qui a plu à toutes.
- **Toutes à vélo à Strasbourg 2016 :** Après le rendez-vous parisien de 2012 couronné de succès, le FFCT nous a donné un 2^{ème} rendez-vous à Strasbourg. « Toutes à vélo à Strasbourg », cet événement spécialement conçu au féminin a eu pour participation 70 sarthoises qui n'ont pas hésité à se lancer dans cette belle aventure de 850 km. Rallier Strasbourg en partant du Mans n'était pas chose évidente, mais bien entraînées, elles l'ont fait, quelque soit l'âge, la plus jeune Hugoline (19 ans) et la doyenne Jacqueline (79 ans).
Il nous a fallu 8 jours pour rejoindre la capitale Alsacienne, à raison de 100 km en moyenne par jour. 4 groupes (groupe d'allure et d'affinité) en parfaite autonomie avec véhicule d'assistance, se sont élancés le samedi 28 mai de l'Abbaye de l'Epau. Dimanche 5 juin : 5000 féminines françaises et étrangères ont défilé sur un parcours de 22 km à travers la ville de Strasbourg, en passant par la Cathédrale, le Parlement Européen et une petite incursion en Allemagne.
Que de souvenirs gravés dans nos têtes et pour longtemps, dommage que la météo n'ait pas permis de bien découvrir les paysages traversés. Merci aux filles pour leur comportement exemplaire et leur bonne humeur. Un grand merci à l'équipe d'accompagnateurs : Joël Rouault, Joël Foucat, Guy Aubier, André Poignant, Marcel Avignon et Roger Lefaucheur qui ont fait un travail remarquable dans des conditions atmosphériques souvent désagréables. Grace à eux, la réussite fut totale.
- **Prévisions 2017**

Balade des féminines 2017 : la balade se déroulera sur 3 jours, les 14-15 et 16 juillet 2017 avec le départ du stade de la Californie au Mans.

COMMISSION TOURISME - Michel BELLOT

1) Equipements cyclables :

Les travaux de la commission ont porté sur la poursuite de la mise en place d'équipements cyclables en partenariat avec les collectivités. Le bilan est de 450 km d'axes structurants (V44 + V47). Ces itinéraires sur de petites routes, à faible trafic, sont balisés et enrichis de RIS (relais infos services) ainsi que de points "Accueil service vélo". Ils sont complétés par 41 boucles, route et VTT, pour un total de 1300 km (avec les options). A consulter sur les portails « veloenfrance.fr » et « lasartheavelo.fr ».

2) Le RAND et VOUS en Pays de la Loire, les 25 et 26 juin, site du haras du LION D'ANGERS organisé par le CROS (Comité régional olympique et sportif) en partenariat avec le Conseil Régional, le Conseil départemental du Maine et Loire et les Comités régionaux équestre/pédestre/cyclotourisme/rollers. Très faible participation avec seulement 55 cyclos dont 43 vététistes. Trois clubs de la Sarthe étaient représentés : Bonnétable, La Chapelle St Aubin, et un club qui s'est tout particulièrement investi : le SOM avec 24 inscrits. L'évènement ne sera pas reconduit en 2017.

3) Signature d'une convention régionale de partenariat entre les comités : équestre/pédestre/rollers cyclotourisme et chasseurs : la "Charte des usagers de la Nature des Pays de la Loire". Il s'agit d'une

convention d'objectifs et de moyens pour le respect de la nature, de la faune et de la flore lors de la mise en place d'itinéraires de pleine nature.

4) Schéma de cohérence des équipements sportifs de la Ligue de Cyclotourisme des Pays de la Loire : c'est un outil d'aide à la décision, mis à la disposition des clubs, pour les accompagner dans leur relation avec les collectivités dans une perspective de développement et de promotion du cyclotourisme.

Les perspectives :

Les bases pour le développement de l'offre "cyclotourisme" en Sarthe sont en place :

- Reconnaissance du CODEP par les collectivités pour son expertise technique lors de la création et l'évaluation d'itinéraires,
- Reconnaissance du CODEP par Sarthe développement et les 6 Pays touristiques sarthois pour sa contribution à la promotion du tourisme à vélo,
- Procédure de travail mise en place et validée par le Conseil départemental pour l'évaluation des itinéraires en partenariat avec les Comités pédestre et équestre (PDIPR/CDESI),
- Potentiel d'itinéraires à créer,
- Mise à jour du Tour de la Sarthe cyclo...

La liste n'est pas exhaustive et représente un formidable challenge à relever pour les futurs membres de la Commission Tourisme au sein du CODEP.

COMMISSION CALENDRIER – Denis GOUPIL

Personnellement, je n'ai pas eu d'infos de club me signifiant qu'il a rencontré des problèmes avec la préfecture. La date butoir (06 septembre 2016) pour l'envoi par les clubs des dates souhaitées pour leurs randonnées a été difficilement respectée. Mais il est vrai maintenant, avec l'outil numérique cela devient moins problématique. Le calendrier 2017 pour les manifestations FFCT est maintenant finalisé. Quarante-huit organisations dont cinq permanentes sont au programme 2017. Les mois d'avril et mai enregistrent des doublons, mais ils ne devraient pas entraîner de concurrence entre clubs. La saisie sur GILDA par les clubs, pour faire figurer leur manifestation sur le calendrier OIN devient urgente.

Je vous rappelle que le jour de votre randonnée pour l'inscription des cyclos licenciés à la FFCT, vous avez la possibilité d'utiliser le logiciel « PSGI » téléchargeable à partir de l'espace privé de votre club sur le site de la FFCT. Cela vous permet d'avoir un gain de temps pour l'inscription mais surtout d'avoir des données exploitables pour l'historique de votre randonnée.

COMMISSION RAYONS – Denis GOUPIL

Nous en sommes pratiquement à mi- olympiade (3 rayons sur 7 se sont déroulés). Nous constatons une baisse du nombre des participants, il faudra certainement revoir à l'avenir le principe.

Bilan du rayon :

- du 1^{er} mai 2016 aux cheminots du Mans : **293 participants**
 - 117 sur le rayon,
 - 122 sur le ½ rayon
 - 54 pour la rando.
- du rayon du 18 septembre à Téléché » : **263 participants**
 - 77 sur le rayon,
 - 102 sur le ½ rayon et
 - 84 pour la rando.

COMMISSION MATERIEL : Gérard LESOURD

La plupart des clubs ont investi dans les banderoles et les troussees de secours, ce qui limite les déplacements pour récupérer et rendre ce matériel.

Le Codep continu de centraliser l'achat des bombes de peinture pour un prix avantageux. Un courrier sera prochainement envoyé aux clubs pour prendre leurs commandes. Un totem est mis à votre disposition pour l'accueil de vos randonnées, ainsi que des plaques de cadre et des panneaux d'affichage.

COMMISSION RANDONNES PERMANENTES : Denis GOUPIL-Emile LE FLOCH

En Sarthe nous avons cinq randonnées permanentes : 3 sont labellisées.

- **La butte des Rossays** – label n°200 organisée par le club de l'ACTC Changé
- **Les cols du Haut Maine** – label n°192/04 organisés par le CoDep72- voir **Émile Le Floch**
- **Le Tour Cyclotouriste de la Sarthe** - label n°250/08 organisé par le CoDep72- voir **Émile Le Floch**
- **Les cantons Sarthois** – organisés par les Cheminots du Mans
- **Les Traversées Sarthoises** – organisées par le CTS

Pour l'année 2016 nous n'avons eu qu'une seule participation au tour cyclotouriste de la Sarthe(Tennie) ainsi que pour les cols du Haut Maine (Randonneurs Castéloriens).

Depuis 4 années que je gère les randonnées permanentes, je ne peux que constater le manque de participants.

Tour de la Sarthe	Les Hauts Cols du Maine
2013 : 3 participants	2013 : 0 participant
2014 : 2 «	2014 : 1 «
2015 : 2 «	2015 : 1 «
2016 : 1 «	2016 : 1 «

Je pense que cette commission n'a plus lieu d'être au CODEP, mais proposer ces Randonnées sur Vélo en France, où plus de personnes pourraient lire ces annonces.

COMMISSION PHOTO - Bernard MIGOT

La commission photo est formée de 10 membres : Alain Auriault (CCL), Annie Lalande (ECT La Bazoge), Bernard Migot (RCL La Flèche), Daniel Drouin (Dollon VS), Dominique Frangeul (RCL La Flèche), Florent Touchard (SOM), Gérard Guichon (CCL), Jacky Olivier (Randonneurs Castelloriens), Jean-Pierre Drouin (ASPTT).

Elle ne se réunit qu'une fois par an, pour la notation des photos du concours. Le reste du temps, les échanges d'idées et d'avis se font par courriers électroniques, ils sont fructueux et sympathiques. Sur ce plan, il y a tout lieu d'être satisfait.

Une autre satisfaction, la participation au concours, elle a nettement progressé par rapport aux années antérieures. Bien sûr, elle reste perfectible, l'améliorer sera un objectif pour l'avenir. Voici les données :

	2013	2014	2105	2016
participants	42	24	16	32
clubs	16	12	8	11

Les sujets successifs ont été : les clochers – aube, aurore et crépuscule – le cyclo au bord de l'eau – croix et calvaires.

La photographie reste indissociable de notre activité sportive, le tourisme à vélo. Le concours est une façon de la promouvoir. C'est aussi un jeu. Il doit être fait dans un esprit ludique, l'essentiel est de prendre plaisir à faire ces photos, des plaisirs qui demeurent quels que soient les classements et les récompenses obtenues ou non.

Sujet 2017 : « marchés et animations de village ».

COMMISSION VTT : – Joël ROUAULT

Les circuits VTT présents sur le site de « Véloenfrance ».

Base VTT de Sillé le Guillaume : 8 circuits.

Bonnétable : 1 circuit

Vibraye : 1 circuit

Circuits en cours de réalisation :

CCPM Ballon : 4 circuits

St Calais/Bessé sur Braye : 1 circuit.

En Pays de la Loire (Dépt. 53, 44, 49, 85 pour info):

Base VTT des Perles à Averton, 8 circuits et à Couëron 1 circuit sur véloenfrance.

RAND et VOUS en PAYS de la LOIRE.

Les 25/26 Juin 2016 au parc de l'Isle Briand.

Pour la Ligue Cyclotourisme des Pays de la Loire :

J'ai tracé, reconnu et balisé 3 circuits de VTT :

Un circuit vers Chambellay et retour de 32 km.

Un circuit vers Thorigné d'Anjou, Sceaux d'Anjou, Feneu et Grez Neuville et retour de 26 km.

Le 3^{ème} vers Pruillé et retour en longeant la Mayenne de 18 km.

43 personnes inscrites en VTT réparties comme suit :

24 du SOM Cyclo VTT 72, 5 de l'AS Longué Jumelles, 1 de l'ES Segré, 1 de Vern d'Anjou et 12 non licenciés.

Toutes à Vélo à Strasbourg (hors commission).

J'ai travaillé sur les parcours et les cartes.

Je faisais partie de l'équipe d'encadrement.

J'ai mis en place le site photos.

<https://sites.google.com/site/lemansstrasbourgavelo/>

Licences VTT Gratuites.

Le CODEP actuel a remboursé 34 premières licences à ce jour.

9 en 2010 et en 2011, 6 en 2012, 7 en 2013, aucune en 2014, 2 en 2015 et 1 en 2016.

COMMISSION FORMATION

Formation de 6 animateurs club le 27 février et 19 mars, aux Etangs chauds au Mans

- SOM (4)
- ST Pavace (1)
- Yvré (1)

Le CDOS propose des formations de gestion pour tous les licenciés. Il est important que les dirigeants se forment aux nouvelles réglementations et aux nouveaux outils de gestion. Un logiciel compta, simple d'utilisation, est proposé aux trésoriers qui n'ont pas de base comptable. Des perfectionnements sur l'utilisation d'Excel, Word, power point, création de sites et bien d'autres, vous sont proposés.

COMMISSION JEUNES – Mireille TOUCHARD

Activités jeunesse en 2016

Le Concours Départemental d'Éducation Routière : 23 janvier, le Mans (72)

31 jeunes (Sillé, SOM, Verneil) dont 22 de 10/12 ans et 9 de 8/9 ans

18 adultes (Boëssé, Lhomme, Sillé, SOM, Tuffé, Verneil)

Le Critérium Départemental VTT : 5 mars, Mamers (72)

39 jeunes (Sillé, SOM, Téloché, Verneil) dont 18 de 13/18 ans et 21 de 8/12 ans

34 adultes (Boëssé, Lhomme, Mamers, Sillé, SOM, Téloché, Tuffé, Verneil)

Le Critérium Régional VTT : 23-24 avril, Gorges (44)

57 jeunes de 13/18 ans de la ligue dont 7 sarthois (Sillé, Verneil)

Le Critérium Régional Route : 30 avril, Mayenne (53)

22 jeunes de 13/18 ans de la ligue dont 7 sarthois (Sillé)

Le Concours Régional d'Éducation Routière : 30 avril, Mayenne (53)

13 jeunes de 10/12 ans de la ligue dont 8 sarthois (Sillé, SOM, Verneil)

La Semaine Nationale et Européenne des Jeunes : 9-16 juillet, Mugron (40)

66 jeunes de la ligue dont 18 sarthois (La Ferté-Bernard, Sillé, SOM, Verneil)

24 encadrants dont 5 sarthois (Boëssé, Sillé, Tuffé, Verneil)

- Critérium National VTT :

Éliot ABEL-COINDOZ (Sillé)

- Qualifications au Concours Européen d'Éducation Routière :

Antoine TOUCHARD (SOM) et Jean PÉAN (Sillé)

Le Rallye Découverte : 15 octobre, Lavernat (72)

56 jeunes et 26 adultes (Boëssé, Sillé, SOM, Verneil)

Le Concours National d'Éducation Routière : 28 au 30 octobre, Poses (27)

Équipe des Pays de la Loire : 2 garçons et 2 filles dont 3 sarthois

Antoine TOUCHARD (SOM), Jean PÉAN (Sillé) et Margau USSEL (Verneil)

Bilan 2013-2016

Pendant ce mandat, la commission a œuvré sur plusieurs axes : l'accompagnement des structures, les critères, le concours d'éducation routière, le rallye découverte, les randonnées encadrées et la formation des jeunes.

Au cours du mandat, il y a eu la création de 3 Écoles Cyclos (Verneil, SOM, Téléché) et 3 Points Accueil Jeunes (Mamers, La Flèche, Yvré-l'Évêque). Il y a eu l'arrêt de 1 Point Accueil Jeunes (Yvré-l'Évêque)

Le critérium départemental route, de par le nombre réduit de candidats, a été arrêté en 2014. Les jeunes de 13/18 ans vont directement au niveau régional. Le critérium départemental VTT au contraire accueille chaque année environ 20 jeunes de 8/12 ans et 20 jeunes de 13/18 ans.

Nous avons mis en place le Concours Départemental d'Éducation Routière depuis 2015 pour les 8/12 ans. Il y a une sélection régionale pour les 10/12 ans.

En 2015, la commission a essayé une formule d'encadrement pour favoriser davantage l'accès des jeunes aux randonnées de nos clubs. Le succès mitigé demande à revoir la formule.

Nous avons poursuivi le Rallye Découverte qui est toujours aussi apprécié par les jeunes et leurs encadrants. De 2013 à 2015, le rallye a accueilli environ 30 jeunes chaque année, et 56 jeunes en 2016.

Enfin, depuis 2014, 4 jeunes ont suivi la formation « Jeunes Éducateurs ». Merci aux jeunes et adultes qui se sont impliqués pendant ce mandat.

COMMISSION SECURITE.- Gérard LESOURD

➤ Les accidents 2016

39 déclarations sur le site de la fédération dont 2 décès

9 accidents avec hospitalisation, 27 sans hospitalisation, 3 sans dommage

5 accidents sont enregistrés avec un tiers - 34 sans tiers

38 accidents en activité route et 0 en vtt – 1 non précisé

32 accidents en club et 7 en individuel

L'inattention est la cause de 23 chutes et l'infrastructure de 15

Le port du casque est respecté

Chaque club doit désigner un délégué sécurité :

Celui-ci réceptionne les statistiques des accidents, il aide à la déclaration de sinistre sur internet, il met en place des consignes de sécurité et met tout en œuvre pour faire respecter le code de la route

➤ Le sport santé

Labellisation niveau 1 : définition

▪ C'est un créneau d'activité physique non orienté vers la compétition

▪ Loisirs, détente et ouvert à toutes les personnes

▪ Encadrés par des personnes ayant obtenues des diplômes en lien avec l'activité, de niveau fédéral minimum

Pour être référencé, il faut se connecter sur le site « Sport santé » des Pays de la Loire et compléter la demande d'information en ligne.

Le but est d'accueillir le plus grand nombre et développer le sport pour tous en encourageant la pratique régulière.

Le club est ainsi référencé au niveau régional, peut communiquer avec le logo label1 et la charte graphique. C'est une bonne image pour le club

➤ **Les panneaux**

Partant du constat que 4000 cyclistes sont victimes d'accidents de la route chaque année, 160 sont tués, dont certains de nos amis, les comités départementaux de cyclotourisme et de cyclisme avec l'appui de Roger LEGEAY, sont intervenus auprès des services de la Sécurité Routière, de la Préfecture et Route du Conseil Départemental

Depuis le mois de Mars 2015, 20 panneaux bleus (je double un cycliste, je m'écarte à 1,50 m) ont été installés des deux côtés de la chaussée, sur des itinéraires qui alternent tous les 3 ou 4 mois. Actuellement, ils sont installés entre Sillé-le-Guillaume et Beaumont-sur-Sarthe.

En parallèle, des affiches ont été posées sur la totalité des 350 abris-bus du département et sur 60 de la Ville du Mans, durant plusieurs périodes de 15 jours (je double, je m'écarte à 1 m en ville et 1,50 m, à la campagne). Des affiches identiques "La route se partage", dans un format réduit, sont à votre disposition dans cette salle.

De plus, des contacts ont été pris avec le service Signalisation de Le Mans-Métropole, pour la pose de panneaux fixes, sur tous les axes d'entrée (1 m en ville) et de sortie (1,50m à la campagne) de la Ville du Mans. Une quarantaine de panneaux ont été installés le mois dernier. Toutes ces opérations sont simplement un rappel du Code de la Route.

La SARTHE est le département pilote de cette opération en France !

➤ **PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1 "PSC 1"**

L'Unité d'enseignement "PSC 1" a pour objectif de faire acquérir à toute personne, les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne, en réalisant les gestes élémentaires de premiers secours, conformément aux dispositions en vigueur.

49 formations ont été réalisées et payées par le comité au cours de la saison

COMMISSION SITE WEB –Denis GOUPIL

Rappel des informations figurants sur le site du CoDep, qui est également à la disposition des clubs pour annoncer leur manifestation. Les clubs oublient souvent de renvoyer le compte rendu de leur rando. Pour le réaliser il suffit de télécharger le fichier qui est dans la rubrique « Calendrier » et de le renvoyer par mail une fois rempli à Denis GOUPIL.

BILAN FINANCIER Bernard SERGENT

Les comptes font état de recettes pour un montant de 48 846.36€ et de dépenses pour un montant de 55 871.55€ dégageant donc un déficit de fonctionnement de 7 025.19€, essentiellement du à une charge exceptionnelle de 6 409.37€.

La trésorerie s'élève au 30 septembre 2016 à 17 593.76€.

Les différentes aides du Codep accordées aux clubs et aux licenciés sont rappelées dans le tableau ci-dessous.

Le bilan et le compte de résultat ci-joints permet une analyse plus complète de l'activité financière

A noter la subvention du Conseil départemental pour 3 750€ et la subvention de la Direction Départementale de la cohésion Sociale pour un montant de 4 650€

Les frais de déplacements non remboursés à certains bénévoles du comité représentent 3 948.26€ et sont comptabilisés en frais de déplacement pour les dépenses et en don pour les recettes.

Détail des aides 2016 du Codep 72:

Jeunes :	1) 19 clubs aidés pour 129 jeunes (sur un total de 39 clubs) dont 3 clubs (Sillé - Verneil - SOM) pour 80 jeunes (62 %)	2 580 €	
	2) Aides pour organisations des manifestations jeunes	800 €	
	3) P. A. J. et écoles cyclos (Téloché & La Flèche)	500 €	
	4) Indemnités déplacement des clubs aux manifestations organisées pour les jeunes	1 680 €	
		5 560 €	66.45%
Féminines :	51 féminines dans 21 clubs (remboursement 1 ère licence)	1 550 €	18.53%
V. T. T. :	3 VTTistes dans 1 club (remboursement 1 ère licence)	129 €	1.54%
Formation	Aide pour organisation stages Stages animateurs & initiateurs : remboursement licences	322 €	3.85%
Autres :	Organisation réunion des clubs (Saint Pavace)	200 €	2.39%
	Organisation AG (St Cosme en Vairais)	200 €	2.39%
	Remboursement licences Handicapés (7)	256 €	3.06%
		8 366.70	100.00%

RAPPORT DES CONTROLEURS AUX COMPTES

Loïc PIERRE et Patrick DESMAROUX, contrôleurs aux comptes du comité présentent leur rapport et déclarent que le bilan soumis à l'assemblée générale représente sincèrement la situation financière du Comité Départemental de la Sarthe au 30/09/2016.

Montant disponible : 17 593.76€

Il fait mention du résultat clos de l'exercice 2015-2016 qui fait apparaître un déficit de 7025.19€

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2017

Le budget global 2017 s'élève à 19 750 €

COMMISSION CHALLENGE : Denis GOUPIL

Challenge féminin route

Classement individuel

1^{ère}..... FOUCAT Maryvonne 10 points Téloché

1^{ère} TOUCHARD Mireille 10 points SOM Cyclo VTT

2^{ème} MOREAU Monique 8 points AS La Chapelle St Aubin

3^{ème} JOURSAND Claude 7 points..... La Bazoge

Classement des clubs

1^{er} *Changé (22 participantes)*

Challenge féminin VTT

Classement individuel

1^{er} *TOUCHARD Mireille 8 points SOM Cyclo VTT.*

2^{ème} *CHAMPION Marie-Hélène 3 points..... SOM Cyclo VTT.*

3^{ème} *GERVAIS Léonie 2 points..... Verneil.*

Classement des clubs

1^{er} *Sillé-Le-Guillaume*

Challenge des clubs

1^{er} *Cyclo de Téloché : 269 points*

3^{ème} *SOM Cyclo VTT 267 points*

3^{ème} *Nuillé Le Jalais 262 points*

Challenge Trans'Sarthe

1^{er} *ASS Cyclo et VTT de Sillé ... 190 points*

2^{ème} *Cyclo de Bonnétable : 101 points*

3^{ème} *Les Copains du Vélo : 80 points*

Concours photos

Classement individuel

1^{er} *GEINDREAU Roger..... Entente Cyclo Bazogienne*

2^{ème} *MIGOT Bernard Rando Cyclistes du Loir*

3^{ème} *FOURCAT Maryvonne..... Cyclo Club de Téloché*

Classement des clubs

1^{er} *Rando Cyclistes du Loir*

2^{ème} *Cyclos Fertois 72*

3^{ème} *SOM Cyclo VTT*

MERITE DU CYCLOTOURISME

Le mérite du cyclotourisme est remis aux 10 personnes dont l'engagement au service de leur club et pour la cause du cyclotourisme a été remarquable. Il s'agit de :

Henri MAUFAY Cyclo Club de Téloché

Alain FOUINEAU de l'ACT Changé

Christian DIGUER du Cyclo Club de Spay

Harold NOTTINGHAM du Cyclo Lhommois

Madeleine RIGOULAY des Randonneurs du Vairais

Alain Blanchet des Cyclotouristes Ludois

Joël PIGEARD des Cyclos Fertois 72

Patrice LANGEVIN du Club Cyclotouriste Yvréen

Jean-Pierre DEGUY du Club Cyclo Montbizot

Marc Cotereau du Cyclo Club de la Vègre

PAROLE AUX INVITES

Monsieur René BRUGGER, président du CDOS 72, informe que la Sarthe possède 130 000 licenciés. Il félicite les 33 clubs présents à l'AG. Il met en valeur le travail accompli par le CODEP 72 dans des thématiques d'actualité au cours de son mandat et les actions menées en commun avec le CDOS.

Il souligne la présence de nombreux jeunes, féminines et l'importance apportée à la formation.

Il rappelle l'évolution importante des effectifs entre 2008 et 2016.

Il regrette de voir partir l'équipe en place et encourage la nouvelle équipe qui prend le relai pour la nouvelle olympiade.

Madame Anne Marie FRANCOIS pour la ligue, fait l'éloge du travail accompli par le CODEP72.

Elle félicite la nomination de la nouvelle équipe et assure qu'elle aura le soutien de la Ligue ainsi que son soutien personnel.

Elle fait appel aux bénévoles présents à l'assemblée générale pour venir renforcer la nouvelle équipe. Il faut être « acteur » et non « que consommateur »

Madame Mireille TOUCHARD fait appel également aux clubs présents pour se faire entourer d'un vice-président, d'un secrétaire adjoint et d'un trésorier adjoint.

Monsieur Jean Yves AVIGNON, Maire de Spay, félicite les nouvelles personnes nommées. Il remercie le CODEP72 pour l'accomplissement de ses deux mandats et l'importance accordée à la formation. Il remercie le club de Spay d'accueillir l'assemblée générale du CODEP72. Il remercie la présence du président du CDOS et de la Ligue ainsi que le président du CODEP72 Gérard LESOURD.

DATES A RETENIR :

Assemblée Générale de la ligue le 27 novembre à La Flèche

Assemblée Générale de la fédération les 10 et 11 décembre 2016 à Colmar

Réunion des clubs le 27 janvier 2017 à (recherche d'un club)

Assemblée Générale du Codep le 2017 à (recherche d'un club)

INFORMATIONS DIVERSES

Les votes pour les assemblées générales de la Fédération et de la ligue doivent être saisis rapidement, il est important de participer à la vie fédérale, c'est un encouragement pour les élus bénévoles.

Nous vous demandons de bien vouloir nous envoyer votre compte rendu d'Assemblée Générale ainsi que la composition de votre nouveau bureau 2016-2017

N'oubliez pas de mettre à jour le fichier GILDA de la Fédération, dès qu'un changement intervient sur votre structure et d'inciter les licenciés à se connecter également pour mettre à jour leurs coordonnées téléphoniques et mails. Un seul fichier doit exister, celui de la Fédération.

RESULTAT DES VOTES

Le nombre total des voix des 39 clubs et des membres individuels est de 157

6 Clubs absents : La Chapelle St Aubin, Malicorne, Verneil Le Chétif, Le Lude, Tourisme Aventure, AFV.

Le nombre total des voix des clubs présents et des membres individuels est de 136

APPROBATION DU RAPPORT MORAL

Voix pour : 130 Voix contre- 0.... Abst. 6

APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE

Voix pour : 130 Voix contre- 0.... Abst. 6

APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER

Voix pour : 130 Voix contre- 0...Abst. 6

MEMBRES ELU :

ELECTION DE MIREILLE TOUCHARD

Voix pour : 125 Voix contre : ...0. Abst. : 11

ELECTION DE NICOLAS TOUCHARD

Voix pour : 132 Voix contre : ...0. Abst. : 4

ELECTION DE BERNARD MIGOT

Voix pour : 134 Voix contre :...0. Abst. : 2

L'Assemblée Générale se termine à 12 h par le pot de l'amitié offert par la municipalité de Spay

Gérard LESOURD